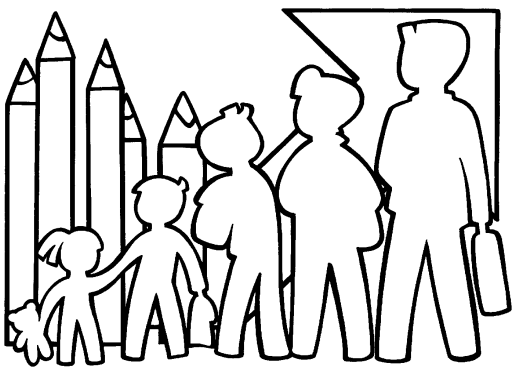
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Athénée Royal
de
Waterloo
Fondamental

Projet d'établissement de l'Athénée de Waterloo

- Section fondamentale -

2026



Contacts :

Site internet de l'Athénée : www.ar-waterloo.be

→ ***Direction du fondamental*** : Madame LECLERCQ

Section Maternelle, P1 et P2 : ◈ avenue des Mésanges, 19 – 1410 Waterloo
☎ Direction : 0473/48.56.28
💻 : dirfond.waterloo@gmail.com

Section Primaire (P3 à P6) : ◈ rue de la Station, 118 – 1410 Waterloo
☎ Direction : 0473/48.56.28
💻 : dirfond.waterloo@gmail.com

Secrétaire de direction fondamental : Madame COLUSSI Daniela
💻 : secretariat.fond.arw@gmail.com

→ ***Direction du secondaire*** : Madame MAES

Section Secondaire : ◈ rue de la Station, 118 – 1410 Waterloo
☎ 02/354.92.76
💻 : secretaire@arwaterloo.be

Secrétaire de direction secondaire : Monsieur POURTOIS Cédric
💻 secretariat.direction@arwaterloo.be

→ ***Direction de l'internat***: Madame WARZÉE

Internat : ◈ rue de la Station, 118 – 1410 Waterloo
☎ Direction : 0479/78.00.10
💻 : administratrice@arwaterloo.be

Nos partenaires :

- ***Le CFS*** : Organisateur de la garderie matin et soir et des études surveillées
  http://www.lecfs.be/
- ***Le Cpms*** :
  Cabinet de consultation : 02/354.01.50
  💻 : equipe.wat@cpmsnivelles.be
- ***Les Pôles territoriaux*** : Julie BOLSAIE, référente
  156, bvd Brand Whitlock à 1200 Woluwé-Saint-Lambert
  ☎ 0471/42.47.23
- ***L'association des parents:***
  Site : https://aparw1410.wixsite.com/aparw1410/
  Page Facebook: https://www.facebook.com/aparw1410
  Compte Instagram : https://www.instagram.com/aparw1410/
  💻 : aparw1410@gmail.com

Table des matières

1. PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE 4

2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX 5

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES 6

3.1 Favoriser la réussite scolaire et sociale de tous les élèves 6
3.2 Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire 6
3.3 Favoriser la communication entre l'élève, les parents et l'équipe pédagogique 6
3.4 Organiser l'année complémentaire 7

4. NOS STRATÉGIES ET PRIORITÉS 7

4.1 Inclusion 7
4.2 Pratiques sportives et éducation à la santé 8
4.3 Éducation à l'environnement 8
4.4 Éveil à la culture et à la créativité 8
4.5 Education à la citoyenneté et à la démocratie 8
4.6 Education à l'autonomie 8
4.7 Education aux médias 9

5. CONTINUITÉ PRIMAIRE SECONDAIRE INTERNAT 9

6. CONCLUSION DE CE PROJET 10

1. Présentation de l'école

L'école fondamentale de l'Athénée de Waterloo est scindée en deux implantations (Station et Mésanges) :
L'une située rue de la Station, à 800 mètres de la gare de Waterloo (ligne qui relie Bruxelles à Charleroi) et l'autre avenue des Mésanges, 19, implantée dans un quartier résidentiel. Environ 3 kilomètres séparent ces implantations.

Les bâtiments des classes des deux implantations sont des pavillons de type RTG, construits dans les années 60.
Nous ne sommes pas une école en encadrement différencié et l'enseignement immersif n'y est pas organisé.

Aujourd'hui, l'école se compose de 3 classes maternelles qui ouvrent ses portes aux enfants dès l'âge de deux ans et demi et de 7 classes primaires.

Le siège central de l'école fondamentale se situe à la rue de la Station, 118 à 1410, Waterloo. Nous y accueillons les élèves de la 3ème à la 6ème primaire.
A la même adresse est implantée la section secondaire avec environ 680 élèves et l'internat annexé qui accueille actuellement une petite dizaine de nos élèves, sur les 33 garçons qu'il héberge. Cette proximité permet un suivi des élèves, de la maternelle à la secondaire et, en ce qui concerne les élèves internes, un contact constant entre les responsables de l'internat et l'équipe éducative de l'Athénée. La collaboration s'en trouve facilitée en termes de projets communs et de continuité lors du passage de nos élèves en secondaire. Une journée spécifique est d'ailleurs consacrée à la transition de nos élèves d'une implantation à l'autre et du fondamental au secondaire..

Le cadre de l'implantation de « la Station » est verdoyant. L'espace récréatif ne manque pas ; la cour de récréation se composant de deux terrains de football et un terrain de basket. Dans la cour intérieure, un très grand préau permet aux élèves de se protéger de la pluie. Sur cette implantation, une équipe de cuisine prépare et proposé des repas chauds ou des sandwiches..

L'implantation des « Mésanges » accueille quant à elle des enfants des classes maternelles, première et deuxième primaire. Chaque section a sa propre cour de récréation avec plaines de jeux, tables pique-nique, espaces récréatifs ainsi qu'un préau. Sur cette implantation, il est possible de commander des sandwiches.

Un bus scolaire achemine les élèves d'une implantation à l'autre, le matin et le soir mais aussi permet de conduire nos élèves à leurs activités culturelles ou sportives.

Au sein de l'école, plus d'une quinzaine de nationalités sont représentées et toutes les cultures se côtoient (tous les cours de religions sont organisés, ainsi que le cours de morale non confessionnelle et le cours de philosophie et citoyenneté). Le dispositif DASPA est mis en place accompagner les apprentissages des primo-arrivants.
Cette mixité sociale et culturelle apporte à tous les membres de l'école (élèves et enseignants) une richesse interculturelle et une ouverture d'esprit aux autres. Ces différences aident chacun à devenir les citoyens de demain, tolérants et responsables.

Le Centre PMS a ses locaux dans les bâtiments du secondaire, sur le site de la Station. Cette proximité génère une réelle collaboration active et efficace mais permet surtout de répondre aux différents besoins des acteurs du terrain.

L'association de parents est bien active. Elle propose, finance diverses projets et activités au bénéfice de tous les élèves de l'école.

Les garderies du matin (à la Station) et du soir (dans les deux implantations) sont organisées par une Asbl dont le siège se trouve à Wavre : Le CFS : http://www.lecfs.be/
Grâce à ce service, l'école ouvre ses portes à 7h le matin et les referme à 18h30. Une étude surveillée par les enseignants est mise en place pour les élèves de la 3ème à la 6ème primaire.

Le numérique prend de plus en plus de place dans la société. L'école se doit d'évoluer dans ce sens également. Nos classes sont donc équipées de tablettes (40/implantation), de projecteurs (dans toutes les classes du primaire), de 3 TBI et de 10 ordinateurs portables mis exclusivement au service des enfants.
Ces outils permettent, en autre, de s'approprier des savoirs et savoir-faire, de favoriser l'autonomie mais donnent aussi à chaque enfant l'opportunité d'évoluer à son rythme dans chacune des compétences à acquérir.

Les différents matériels utilisés dans les classes pour développer la pédagogie de différenciation, de renforcement ou de dépassement permettent aux enfants de progresser à leur rythme. Les enseignants sont attentifs aux besoins de chacun et proposent des activités en fonction.

Dans l'école, plusieurs projets à caractère pédagogique, numérique ou encore respectant l'environnement sont organisés.

2. Objectifs généraux

Notre projet d'établissement s'inscrit dans la ligne du projet éducatif et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française, lequel vise à promouvoir, à travers tout le cursus scolaire, une formation harmonieuse basée sur les principes suivants :

1. promouvoir la confiance en soi et l'authenticité pour que chacun de nos élèves s'épanouisse affectivement et culturellement ;

2. aider nos élèves à s'approprier des connaissances et à acquérir des compétences les rendant aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active et créatrice dans leur environnement social et économique ;

3. préparer tous nos élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

4. assurer à tous nos élèves des chances d'émancipation sociale ;

5. permettre à chaque élève d'atteindre les socles de compétences nécessaires à la poursuite de sa scolarité.

Notre enseignement vise tout particulièrement à

A. développer une prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et à favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi ;

B. développer l'épanouissement et la socialisation ;

C. développer les apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs;

D. déceler les difficultés particulières des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires.

3. Objectifs spécifiques

3.1 Favoriser la réussite scolaire et sociale de tous les élèves

- ✓ Concertations régulières entre les enseignants
- ✓ Cahier de vie en maternelle
- ✓ Familiarisation entre la M3, la P1 et la P2 : même cour de récréation sur le temps de midi
- ✓ Continuité des apprentissages par le biais de manuels communs en primaire
- ✓ Référentiels et terminologie communs
- ✓ Intégration des élèves à besoins spécifiques : prise en charge, suivi logopédique à l'école, aménagements raisonnables établis en fonction des besoins, pédagogie différenciée, réunion de suivi de l'élève rassemblant l'enseignante, la direction, les parents, le Cpms et les Pôles territoriaux (logopède ou spécialiste si besoin)
- ✓ Réunion organisée par la direction afin de transmettre aux parents différentes informations sur le secondaire.
- ✓ En cinquième et sixième primaires, utilisation d'un journal de classe de transition primaire-secondaire.
- ✓ Participation aux journées d'immersion :
  - à la Station pour les élèves de P2
  - en secondaire pour les élèves de P6.
- ✓ Collaboration avec le CPMS pour informer les élèves de sixième primaire sur le passage vers le secondaire et les rassurer.

3.2 Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

- ✓ Notification des arrivées tardives et absences au journal de classe
- ✓ Formulaire standardisé pour la justification des absences.
- ✓ Intervention éventuelle du CPMS et des équipes mobiles.
- ✓ L'absentéisme et le décrochage scolaire seront traités en priorité et dans la mesure du possible avec les parents de l'enfant. Pour les problèmes plus importants, l'école fera appel aux différentes personnes ressources du centre PMS de Waterloo, à la section jeunesse de la police de Waterloo et ce, afin de trouver des solutions adéquates.

3.3 Favoriser la communication entre l'élève, les parents et l'équipe pédagogique

- ✓ Réunion collective en début d'année scolaire pour informer les parents sur le fonctionnement de l'école et de la classe.
- ✓ Petit déjeuner de rentrée, en classe.

- ✓ A la fin des cours, présence de l'équipe éducative à la sortie et disponibilité pour entendre les demandes des parents.
- ✓ Réunions de parents 5x/année scolaire (une collective et 4 individuelles)
- ✓ Prise de contact et/ou entretien avec les parents dès qu'une difficulté survient.
- ✓ Cahier de vie en maternelle et farde de communication en primaire

3.4 Organiser l'année complémentaire

Un dossier de soutien est rédigé par l'enseignant pour chaque enfant en difficulté.
Lorsqu'une année complémentaire est proposée en concertation avec les parents, le CPMS et l'équipe pédagogique, une collaboration étroite et des concertations régulières sont organisées afin d'échanger les observations.
Un protocole de collaboration est élaboré par les enseignants en charge de l'évolution de l'enfant et un DAccE est ouvert à son nom.
Des aménagements raisonnables peuvent être mis en place.
L'équipe établira les contenus spécifiques à travailler et analysera, lors des concertations, l'évolution du programme spécifique mis en place pour l'enfant.

4. Nos stratégies et priorités

4.1 Inclusion

Dans le respect du cadre légal, la section fondamentale de l'Athénée royal de Waterloo pratique l'inclusion, c'est-à-dire que l'école veille à ce que chaque élève ait accès à une scolarité adaptée à ses besoins et notamment à ses besoins spécifiques.
Un besoin spécifique est un besoin résultant d'une particularité, d'une situation ou d'un trouble individuels et permanents ou semi-permanents. Les besoins peuvent être d'ordre psychologique, mental, physique, psychoaffectif, et peuvent constituer des obstacles aux apprentissages de l'élève.

En pratique, lorsque les parents ou responsables légaux des élèves formulent une demande, des aménagements raisonnables peuvent être mis en place. Un diagnostic doit être établi par un ou des spécialiste(s) du monde médical, paramédical ou psycho médical.
La Direction propose ensuite un protocole d'aménagements raisonnables que l'école et l'équipe éducative sont en mesure de mettre en œuvre (c'est ce qui fonde le caractère *raisonnable* de l'aménagement). Le nombre et le type d'aménagements varient en fonction de chaque élève.

Notre école travaille en étroite collaboration avec les Pôles Territoriaux (équipes pluridisciplinaires mandatées par Wallonie-Bruxelles Enseignement), que ce soit au niveau de la formation et de l'outillage de l'équipe enseignante ou au niveau du suivi individualisé au sein du groupe-classe, notamment lorsqu'il s'agit d'un projet d'intégration d'un élève précédemment inscrit dans l'enseignement spécialisé.

Dans cet esprit inclusif, l'Athénée royal de Waterloo a également décidé d'étendre à tous les élèves certains aménagements considérés comme universellement bénéfiques :
- l'adaptation des consignes, de la durée et de la longueur des évaluations,
- l'accompagnement vers l'autonomie par le développement des méthodes de travail,
- la variété dans les méthodes d'apprentissage et les canaux utilisés (utilisation des outils numériques par exemple quand le français n'est pas la langue d'origine).

Tout au long de l'année, les parents ou responsables légaux peuvent entrer en communication avec l'équipe éducative afin de faire évoluer ces aménagements.

4.2 Pratiques sportives et éducation à la santé

- ✓ Fréquentation de la piscine toutes les semaines dès la première primaire.
- ✓ Psychomotricité dès la classe d'accueil jusqu'en M3 et deux périodes de EPS de la P1 à la P6.
- ✓ Initiation aux nouvelles pratiques sportives lors de journées spécifiques.
- ✓ Ateliers de sports variés organisés par le CFS lors des journées pédagogiques
- ✓ Circuit de sécurité routière à Nivelles.
- ✓ Promotion des activités organisées par les clubs sportifs de proximité.
- ✓ Activités extrascolaires et stages organisés par un organisme extérieur indépendant.

- Collaboration avec le centre PMS :

- ✓ Passage régulier en classe de l'infirmière et de la psychologue du Cpms.
- ✓ Visite médicale organisée avec ou sans vaccin.
- ✓ Test moteur en maternelle
- ✓ Test de la vue, de l'ouïe en P4
- ✓ Education à la sexualité en P6

4.3 Éducation à l'environnement

- ✓ Sensibilisation et pratique du tri des déchets
- ✓ Ambassadeurs de la propreté dans la cour de récréation
- ✓ Collecte de piles et de cartouches d'encre usagées
- ✓ Plantation, observation et dégustation des légumes semés au potager
- ✓ Visites de fermes pédagogiques en maternelle

4.4 Éveil à la culture et à la créativité

- ✓ Organisation d'une journée créative (Street Arts – Asbl Zinzolin en classe)
- ✓ Participation à des pièces de théâtre à l'Espace Bernier de Waterloo et à l'école
- ✓ Activités d'éveil musical et participation aux jeunesses musicales
- ✓ Éveil aux langues dès la M2
- ✓ En maternelle, mise sur pied d'une exposition artistique (selon les projets) et invitation des parents
- ✓ Visite d'expositions et de musées
- ✓ En maternelle, accueil de « Papi et Mamy Conteurs » en collaboration avec la Commune de Waterloo
- ✓ Apprentissage du néerlandais dès la troisième primaire

4.5 Education à la citoyenneté et à la démocratie

- ✓ Organisation du conseil des enfants en primaire afin qu'ils puissent exprimer leurs besoins et envies
- ✓ Apprendre à revendiquer ses droits en étant conscient de ses devoirs.
- ✓ Respecter les règles de vie en classe, dans la cour de récréation, au réfectoire…
- ✓ Développer le sens des responsabilités, l'esprit critique
- ✓ Apprendre à mieux connaître les autres, leurs diversités et leurs différences pour mieux se respecter et vivre ensemble

4.6 Education à l'autonomie

- ✓ S'habiller et se déshabiller dès la classe d'accueil
- ✓ Apprentissage de la propreté en maternelle en collaboration avec les parents
- ✓ Organisation de séjours pédagogiques avec nuitées ; gestion du contenu de sa valise

- ✓ Gestion individuelle du contenu de sa mallette et de son banc
- ✓ Recherche personnelle de ses objets perdus
- ✓ Réflexion constructive à propos d'un comportement inadéquat
- ✓ Planification des devoirs, gestion de son emploi du temps
- ✓ Travail individuel ou en groupes

4.7 Education aux médias

- ✓ Équipements divers dans les classes (tableaux interactifs, ordinateurs, tablettes)
- ✓ Visite de la RTBF en P5 et P6
- ✓ Animations sur les dangers d'internet et des réseaux sociaux
- ✓

5. Continuité primaire secondaire internat

L'Athénée royal de Waterloo regroupe l'école fondamentale, un internat pour garçons et filles (situé sur le site de Braine-L'Alleud) et une école secondaire.

Ces trois entités se rejoignent sur les valeurs fondamentales mises en œuvre par notre projet d'établissement.

Cette proximité permet également un suivi des élèves, de la maternelle à la secondaire et, en ce qui concerne les élèves internes, à un contact constant entre les responsables de l'internat et l'équipe éducative de l'Athénée.

6. Collaboration avec les parents

Dans le cadre de son engagement à promouvoir une éducation inclusive et bienveillante, notre établissement accorde une importance particulière à la collaboration entre l'équipe éducative et les familles.

Les parents sont des partenaires essentiels dans le suivi du parcours de leur(s) enfant(s), et le dialogue école-famille constitue un appui précieux au développement et à la réussite des élèves.

Afin de répondre au mieux aux besoins de chacun, l'Association de Parents, en concertation avec l'école, veille à favoriser une communication ouverte et à proposer, lorsque cela est nécessaire, des mesures d'accompagnement adaptées aux familles rencontrant des difficultés particulières (situation financière, handicap, etc.).

L'Association des Parents contribue à cette dynamique en servant de relais d'écoute et de dialogue. Par cette coopération, notre objectif commun est de renforcer le lien de confiance entre l'école et les familles, au service du bien-être et de la réussite de tous les élèves.

7. Conclusion de ce projet

En conclusion, le projet d'établissement que nous avons élaboré représente un engagement clair en faveur de la réussite de chaque élève, tout en favorisant un environnement éducatif enrichissant et propice à leur épanouissement. Les différentes actions proposées, qu'il s'agisse d'améliorer la qualité de l'enseignement, de renforcer les liens avec les parents et la communauté, ou encore de développer des projets innovants, visent à garantir une école inclusive, moderne et dynamique.

La mise en œuvre de ce projet nécessitera une collaboration constante entre les différents acteurs de la communauté éducative. C'est ensemble que nous réussirons à offrir aux élèves les meilleures chances de succès et à faire de notre établissement un lieu d'apprentissage, de solidarité et d'inspiration.

Ce projet, fondé sur des valeurs de respect, de rigueur et d'innovation, est une feuille de route qui guidera notre action dans les années à venir. Avec détermination et engagement, nous sommes convaincus que chaque étape franchie nous rapprochera davantage de l'école que nous souhaitons construire : une école où chaque élève pourra développer son potentiel, s'épanouir et devenir un citoyen actif et responsable.

Ce projet d'établissement a été soumis pour approbation :

- à notre PO en octobre 2025
- au Cocoba le 7 octobre 2025
- au conseil de participation en date du 7 octobre 2025